



COMMUNE D'AUBONNE

Conseil communal

Extrait du procès-verbal de l'assemblée du 27 mars 2011

Présidence : M. Philippe Cretegny

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

vu le préavis municipal du 16 janvier 2012 n° 2/12 "Demande de crédit d'études pour les transformations de l'Esplanade"

ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet

ouï le rapport de la commission des finances

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e

de voter le décret suivant :

Le Conseil communal d'Aubonne

1. approuve la demande de crédit d'étude de Fr. 145'000.- pour les transformations de l'Esplanade;
2. autorise la Municipalité à financer cette somme sur la trésorerie courante;
3. autorise l'amortissement de ce crédit d'études par un prélèvement à la réserve "Etude et rénovation globale de l'Esplanade", compte n° 9282.13 du bilan.

Au nom du Conseil communal

Le président

La secrétaire

Ph. Cretegny

R.-M. Regidor

Le délai référendaire de 20 jours court dès le 30 mars 2012.